

Le Prévoyant

BULLETIN OFFICIEL DE
L'UNION SAINT-JOSEPH

LXXII.

FÉVRIER 1905.

Abonnement, \$1.00 par an

AUX NOUVEAUX OFFICIERS

Nous offrons nos plus sincères félicitations aux Présidents des Conseils Locaux et aux autres Directeurs choisis par leurs collègues aux dernières élections.

A nos félicitations nous nous permettrons de joindre quelques recommandations toutes fraternelles.

Le poste auquel vous avez été appelés est non seulement un poste d'honneur mais aussi un poste de responsabilités. Vous avez accepté le plaisir d'être élu, la joie de recevoir un témoignage flatteur de confiance et d'estime, vous avez l'honneur, mais il est de votre devoir d'assumer les obligations de votre charge et de ne pas vous soustraire aux quelques sacrifices inhérents à la position que vous acceptez.

Il ne faut pas que l'on fasse erreur et que l'on croit qu'il n'y a plus rien à faire une fois l'élection finie.

L'administration d'un conseil est une affaire importante, une tâche sérieuse si l'on veut lui donner toute l'attention qu'elle mérite.

Il faut surveiller la partie financière, voir à la perception régulière des contributions, stimuler les retardataires, exhorter les indécis, aider au besoin les membres dans la gêne, organiser la propagande, faire connaître et observer les règlements de la Société, enfin s'intéresser à une foule d'autres détails qu'il serait long d'énumérer.

Ces remarques amicales s'adressent surtout aux Présidents des Conseils.

Le Président est l'âme de son Conseil. C'est à lui qu'il appartient de guider les officiers et les membres dans l'accomplissement de leurs fonctions, c'est lui qui doit réchauffer leur zèle et leur ambition.

Il doit réunir les membres régulièrement, rendre ces assemblées intéressantes de différentes façons; faire aimer la Société par tous les moyens et soulever la discussion des moyens les plus propres à contribuer à son progrès et à son agrandissement. Avec un bon Président et de bons Officiers, les Conseils ne pourront faire autrement que d'avoir de bons membres et prospérer et la prospérité dans les Conseils veut dire nécessairement la prospérité dans la Société en général.

Nous n'avons pas eu à nous plaindre dans le passé, nous espérons avoir la même bonne fortune pour le terme qui commence.